



Avec le soutien du Fonds européen de développement régional

Observatoire des pratiques du projet Psicocap

(Départements des Ardennes et de la Marne en France ; Province de Namur en Belgique)

Le dispositif des Equipes Mobiles

Novembre 2022

Opérateurs partenaires















Opérateurs associés











Ré	da	cti	on

Maes Christine, chargée de projet au CNP St - Martin à Dave

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes avec lesquelles nous avons échangé, qu'elles soient actives dans l'accompagnement des personnes ayant des troubles psychiques ou qu'elles vivent avec ces troubles. Nos remerciements s'adressent également à toute l'équipe du projet Psicocap.

Les Institutions



L'équipe Mobile d'Ecoute et d'Intervention en Santé Mentale (EMISM) dépend du secteur du 'VIVRE MIEUX' de la Province de Namur. Cette équipe a été créée début 2011 par la Province de Namur, suite à une analyse des besoins de médecins généralistes par la Plateforme de Concertation en Santé Mentale de Namur.



Chalazes est un SPAD (Soins psychiatriques à domicile) dépendant de l'IHP (initiative habitation protégée) Les Erables en milieu rural depuis 2005

Le SPAD **Chalazes** a été mis en place en 2005, suite à un appel à projet du SPF Santé

Il dépend de l'initiative d'habitation protégée « Les Erables ».

Définition et objectifs :

EMISM

La réforme fédérale des soins en santé mentale lancée à la même époque tendait à favoriser le maintien à domicile des personnes en situation de souffrance psychique. Des dispositifs mobiles de crise et de suivi long terme à domicile ont ainsi été développés, à destination des patients.

Quant à lui, le service EMISM a été mis en place par la Province de Namur afin de soutenir les médecins généralistes et les professionnels de la première ligne de l'aide et du soin dans les situations d'urgence ou de crise, pour des problématiques psychosociales et/ou de santé mentale, voire des problématiques psychiatriques qu'ils pouvaient rencontrer parmi leurs bénéficiaires.

Concrètement, le service n'intervient donc qu'à la demande expresse d'un professionnel du soin dans une perspective de co-construction du trajet de soin, à la fois avec le professionnel et le patient. L'objectif est de dégonfler la crise et/ou de préparer un trajet de soin ultérieur.

L'équipe

Est composée de psychologues et d'assistants sociaux et est accessible de 7h à 21h en semaine. Un psychiatre supervise l'équipe. Fait rare dans le secteur, cette équipe est complètement mixte, en profession, genre et en âge.

Modalités d'intervention

EMISM assure en première intention l'écoute de la souffrance psychique. Il n'y a pas besoin qu'un diagnostic psychiatrique existe. Le service se rend sur le lieu de résidence du bénéficiaire, quel que soit son âge, la structure familiale. Ensuite, en collaboration avec le professionnel appelant et le bénéficiaire, les agents cherchent une issue à la situation même si cela nécessite une orientation provisoire vers un service permettant un travail adapté et/ou à plus long terme. Durant tout ce processus, il assure la continuité des soins. Le dispositif est gratuit tant pour le praticien appelant que pour le bénéficiaire.

Les leviers

Le travail est focalisé sur les symptômes et non sur le diagnostic, pour éviter d'étiqueter la problématique de l'usager. La personne est rencontrée dans son quotidien, dans son environnement. C'est ce qui permet de prendre en compte une vision holistique de la situation vécue, en recoupant la compréhension du professionnel avec les perceptions des agents. Lors du premier contact, le professionnel de soin est toujours présent et le travail se fait en concertation avec le bénéficiaire.

Les Limites

Le service est un intermédiaire dans le processus de prise en charge. Il permet de créer le lien entre le bénéficiaire et d'éventuelles structures sollicitées. Il n'intervient jamais sur le long terme.

Contact

EMISM Rue Henri Blès, 190C 5000 Namur

Site internet

emism@province.namur.be

CHALAZES

Définition et objectifs :

Son principal objectif est de mettre en place et soutenir un réseau de soins psychiatriques en lien avec le psychiatre, le médecin traitant et l'hôpital) ou de services qui vont participer au maintien de la personne à domicile (services d'aides familiales, activités extérieures, administrateur de biens, CPAS,...)

Toute personne concernée peut introduire une demande (entourage, services, le bénéficiaire,...).

La décision d'intervention se prend en équipe sur base des éléments récoltés lors de la demande et toujours avec l'accord du bénéficiaire et sur rendez – vous.

Dans cet objectif de collaboration avec les services de soins à domicile, Chalazes propose deux services :

 Des supervisions des équipes d'aides familiales qui rencontrent des difficultés dans le travail de prise en charge des personnes souffrant de difficultés psychiques.

Des formations en alcoologie et sur les troubles de l'humeur (dépression, trouble bipolaire). Chaque module dure 12h répartis en trois après – midi.

De manière plus générale, en fonction des ressources disponibles sur le territoire au sein duquel il s'inscrit, chaque SPAD organise la mise en oeuvre des trois missions de manière différente, et, ce, dans le but de répondre au mieux à la situation de chaque demandeur.

Ainsi, dans certaines zones où les services d'aide aux personnes sont peu nombreux ou absents, les SPAD sont davantage focalisés sur le soutien des patients. En revanche, lorsque le réseau d'aide autour du patient au sein du territoire est suffisamment dense, le SPAD s'oriente de préférence vers la mission de coaching et d'accompagnement des professionnels de terrain.

A ce jour, les SPAD émanant des initiatives d'habitations protégées sont au nombre de douze et couvrent des territoires situés en région wallonne et en région bruxelloise.

L'équipe

Est composée de deux assistantes sociales et deux psychologues.

L'équipe est joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Le coût

Le service est payant

Le passage d'une assistante sociale est facturé 4 Euros par prestation que ce soit à domicile ou pour une démarche extérieure (CPAS, commune, mutuelle,...)

Le passage du psychologue : paiement suivant le nombre de séances accordées par la mutuelle, ensuite 4 euros par prestation.

Les leviers

Le travail à domicile est porteur et facilite la réhabilitation.

L'observation et le dialogue avec le bénéficiaire dans son environnement est souvent un bon indicateur de sa situation psycho – sociale

Les limites

Le premier frein est la nécessité d'obtenir l'accord du bénéficiaire pour intervenir.

Les interventions doivent pouvoir se faire dans de bonnes conditions (sobriété, éviter la présence de personnes extérieures, hygiène, présence chien agressif,...)

L'intervention est parfois limitée quand l'accompagnement au domicile devient trop compliqué. Il est parfois nécessaire d'orienter vers une prise en charge hospitalière ou une structure adéquate.

Il faut aussi noter que l'encadrement psycho - social reste léger, les visites ne dépassant pas la fréquence de deux à trois fois par mois.

Contact

Chalazes

Service de soins psychiatriques à domicile

Route de Blaimont, 7

5541 Hastière - par - delà

Sites internet

chalazes@gmail.com

Sources

https://www.province.namur.be/emism

https://www.province.namur.be/urgences_psychosociales

Chalazes: le site officiel

Les Erables IHP (fedihp.be)